Villefranche-sur-Saône (69) : 8 mois de bracelet électronique pour le conducteur qui avait foncé volontairement sur des pompiers en intervention

13/05/2021 à 11h51



Il était poursuivi pour des faits qui s'étaient déroulés dans la nuit de samedi à dimanche dernier. Un équipage de pompiers éteignait un feu de détritus et avait failli être percuté par un véhicule qui avait foncé délibérément sur eux. Sur les six soldats du feu, un avait été blessé et s'était vu accorder cinq jours d'ITT.

Le suspect, un Caladois de 20 ans, a été condamné ce mercredi par le tribunal à une peine de 8 mois de prison. Cette peine sera aménagée et se fera sous bracelet électronique, rapporte le Progrès. Il a également interdiction de passer son permis pendant six mois et devra indemniser deux pompiers.

www.lyonmag.com

Selon nos informations, le conducteur serait le frère d'un des individus qui seraient à l'origine de l'incendie et interpellés un peu plus tôt par la police de Villefranche-sur-

Saône. Ce mercredi, le conducteur sera présenté devant le tribunal correctionnel dans le cadre d’une procédure de comparution immédiate.

Le Progrès